



DEMANDE DE RESERVATION FOYER SPORTIF

Gabriel PERI ()
Roger COUDERC ()

Palais des sports
Maurice THOREZ ()
Georges GOSNAT ()

Rappel des règles d'utilisation

- 1) Les foyers sont attribués pour des manifestations regroupant des adhérents de l'E.S. Vitry, en aucun cas ils ne peuvent être attribués pour des motifs personnels.
- 2) Ils doivent être nettoyés après chaque utilisation.
- 3) Les clefs seront prises la veille au secrétariat et déposées, après nettoyage, dans la boîte aux lettres du responsable du stade (Gabriel PERI).

ATTENTION !!



- Il faut impérativement quitter les foyers nettoyés à 24 heures.
- Ne pas oublier de signer le cahier.
- La musique est interdite dans les foyers Couderc et Thorez.

SECTION :

DATE :

HORAIRES :

MOTIF DE L'UTILISATION :

.....

NOM DU RESPONSABLE :

Du bébé au vétéran : toutes les activités sportives pour tous !

AÏKIDO – ATHLETISME – AQUAGYM – AQUATONIC – BADMINTON – BASKET – BEBE NAGEUR – BODY MOOVE – BOXE ANGLAISE – BOXE FRANCAISE
CIRQUE – COURSE SUR ROUTE – DANSE – ENFANTS/MULTISPORTS – ESCRIME – ESPACE RYTHME – FOOTBALL – GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
GYMNASTIQUE – GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN – HANDBALL – JUDO/JUJITSU – KARATE – L.I.A. – MUSCULATION – NATATION – PATINAGE – PILATES
PLONGEE – QI GONG – RANDONNEE – RUGBY – SELF DEFENSE – STRETCHING – TAÏ CHI – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR SPORTIF – TIR A L'ARC
TWIRLING BÂTON – VELO LOISIR – VIET QUYEN DAO – VOTHUAT – VOILE – VOLLEY – YOGA